

# Résultats du bac: les premières tendances "indiquent une baisse", selon Pap Ndiaye

Champigny-sur-Marne, 5 juil. 2022 (AFP) -

Les premières tendances des résultats du baccalauréat publiés mardi "indiquent une baisse par rapport aux années précédentes", a annoncé le ministre de l'Education nationale, Pap Ndiaye, lors d'un déplacement au lycée Marx-Dormoy de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne).

"Les premières tendances indiquent une baisse par rapport aux années précédentes, car c'est la première année réelle de la réforme du bac qui n'est pas entravée par la crise sanitaire" du Covid-19, a souligné Pap Ndiaye.

"Ca déjoue ceux qui disaient que le contrôle continu allait donner des résultats extraordinaires. Le nouveau bac reste un examen important", a-t-il ajouté devant des journalistes en marge de la visite, lors de laquelle il a découvert avec des élèves les résultats du bac général dans ce lycée.

Depuis sa réforme en 2019, la note du baccalauréat repose à 40% sur du contrôle continu et à 60% sur des épreuves terminales.

"Le contrôle continu existe dans la plupart des pays du monde" et "fait l'objet de travaux" qui montrent "que c'est équitable", a encore souligné le ministre.

Pour lui, "l'ancien bac ne doit pas être mythifié" comme "une époque où tout se passait merveilleusement". "On a oublié que les anciens dispositifs n'étaient pas des dispositifs qui fonctionnaient parfaitement pour l'égalité", a-t-il poursuivi. "Nous sommes attentifs à la situation, sans retour en arrière".

Les chiffres officiels du taux de réussite au baccalauréat seront publiés mardi soir.

Il dépasse depuis 2012 les 80%. L'an dernier, près de 94% des candidats avaient décroché l'examen qui permet d'accéder aux études supérieures: ils étaient 93,7% toutes filières confondues (contre 95% en 2020 et 88% en 2019).

Cette année, les épreuves du nouveau bac général se sont déroulées en intégralité, pour la première fois après deux années perturbées par le Covid. Les deux épreuves de spécialité passées par chaque candidat ont cependant dû être décalées de mars à mai.

M. Ndiaye a été interrogé, par ailleurs, sur le remaniement ministériel de lundi et les doubles tutelles de Carole Grandjean, nommée ministre déléguée à l'Enseignement et à la formation professionnels, sous l'autorité du ministre du Travail et du ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, et de Sarah El Haïry, nommée secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et du service national universel, auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Education nationale.

A ce sujet, le ministre a souligné qu'il fallait "voir les doubles tutelles comme une manière de travailler en transversalité entre ministères".

"Il est évident que les ministères de l'Education et du Travail sont en lien sur le sujet des voies professionnelles", a-t-il ajouté. "La même remarque peut être faite pour l'Education et les Armées, puisque le Service national universel concerne l'Education nationale et la jeunesse", a-t-il encore dit, estimant que cela permettait de "travailler de manière plus efficace".

Des craintes se sont exprimées lundi dans le monde enseignant après ces nominations. "On est extrêmement inquiet" car "c'est la première fois que les lycées professionnels ne relèvent plus uniquement de l'Education nationale", a réagi auprès de l'AFP Sigrid Girardin, du syndicat enseignant Snuep-FSU. "On craint que l'objectif soit de privilégier l'employabilité immédiate au détriment des formations équilibrées".

ali-slb/asm/cel/tes

Afp le 05 juil. 22 à 13 04.